

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

**Décision du 10 novembre 2021
portant nomination de membres du conseil d'école de Télécom ParisTech**

NOR : ECOG2133299S

Le ministre de l'économie, des finances et de relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 modifié relatif à Télécom ParisTech, notamment son article 1-1 ;

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'école de Télécom ParisTech, en qualité de représentants de l'Etat :

Au titre du ministre chargé de l'industrie

En tant que titulaire :

Mme LAURENT (*Anne*), directrice mobiles et innovation à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Au titre du ministre chargé des communications électroniques

En tant que titulaire :

M. THÉRY (*Vincent*), chef de la mission de tutelle des écoles au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

En tant que suppléant :

M. LOAP (*Solavy*), adjoint au chef de la mission de tutelle des écoles au Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

Article 2

Le directeur de Télécom ParisTech est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 10 novembre 2021

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU